

Conducteur/trice de travaux

Chef d'orchestre de la construction et interlocuteur privilégié des maîtres d'ouvrages et architectes



MISSIONS

Responsable du chantier de construction, il organise, planifie, contrôle et veille au respect des délais. Ses fonctions varient selon la taille de l'entreprise. D'une façon générale, il suit le chantier de A à Z. Après avoir examiné les plans de l'architecte, et les plans d'exécution des bureaux d'études, il évalue le personnel nécessaire et le recrute. Il choisit les matériaux et les sous-traitants pour la réalisation du chantier. Il est en relation constante avec le client, l'architecte (lors de réunions de chantier), les services administratifs et financiers, les fournisseurs, etc. Il a sous sa responsabilité tous les professionnels du chantier.



COMPÉTENCES

La direction d'équipe ne fait pas peur au conducteur de travaux : il a un sens prononcé des responsabilités et des contacts. C'est un technicien et un manager qui a une grande expérience des chantiers. Il doit être organisé afin de suivre, en relation directe avec les ingénieurs et les calculateurs du bureau d'études, les différents moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un chantier de construction, de la phase projet jusqu'à la livraison, en respectant les délais et les règles de sécurité.



PARCOURS

Après le Bac

2 ans pour obtenir un BTS (bâtiment ; travaux publics), un DUT génie civil-construction durable ou un titre de responsable ou conducteur de chantier ; 3 ans pour une licence pro métiers du BTP, notamment (1 an après un bac + 2) ; 5 ans pour un diplôme d'ingénieur axé BTP, travaux publics.

Bac + 2

- BTS Bâtiment
- BTS Travaux publics
- BTS AMCR (Architecture métal conception et réalisation)
- Conducteur de travaux aménagement finition
- Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil
- Conducteur technicien des travaux du bâtiment
- Responsable technique en bâtiment et des travaux publics
- BTS architecture construction métallique

Bac + 3, Bac + 4

- Conducteur des travaux publics et technicien de bureau d'études
- Licence conduite de travaux (CNAM Pays de Loire, Université de Rennes...)

Bac + 5

- Diplôme d'ingénieur de l'École nationale des travaux publics de l'Etat
 - Diplôme d'ingénieur de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie spécialité bâtiment
 - Diplôme d'ingénieur du CESI spécialité bâtiment et travaux publics
 - Diplôme d'ingénieur du CESI spécialité bâtiment et travaux publics
 - Diplôme de l'INSA spécialité génie civil
 - Diplôme de Polytech spécialité génie civil
 - Diplôme de l'ESITC
 - Ecole centrale en alternance (ITII)
 - ICAM option bâtiment
 - Ecole des Mines
- + tous les Masters spécialisés bâtiment/génie civil (La Rochelle,...)

Bac + 6

- Diplôme d'ingénieur spécialisé en ouvrages d'art de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics



POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION

Ce métier est ouvert à tous les professionnels du bâtiment très expérimentés, notamment aux chefs de chantier. Le conducteur de travaux peut évoluer vers une fonction de Directeur de centre de travaux voire Directeur général d'entreprise.

